

MODALITES DE PRELEVEMENTS
MP 6 - Version 04

1 MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- ✎ 2 pots bouchés stériles de 125 ml.
- ✎ Gants à usage unique désinfectés.
- ✎ Spatule (facultatif).

2 CONSERVATION DU MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT

Fermé, à l'abri de la poussière.

3 MODALITÉS DE PRÉLÈVEMENT

Le prélèvement s'effectue selon les dispositions de dépistage des Arrêtés Salmonelles (Gallus et Dindes repro)

- ✎ Soit récolter 2 prélèvements de 150 g de matières fécales sur les tapis de déjection ou les racloirs.
- ✎ Soit récolter 2 prélèvements de 150 g de matières fécales collectées à 60 emplacements différents.
- ✎ Fermer les pots soigneusement.
- ✎ Identifier les pots avec un feutre indélébile.

4 CONDITIONNEMENT ET ACHÈMEMENT DES PRÉLÈVEMENTS AU LABORATOIRE

- ✎ Emballer les pots dans un sachet regroupant les prélèvements de même origine.
- ✎ Dépôt au laboratoire dans les 48h ou expédition le jour même dans un suremballage soigneusement fermé.

5 CRITÈRES D'ACCEPTATION DES ÉCHANTILLONS

- ✎ Délai de réception au laboratoire: 48 h max. (réception avant 14h et mise en analyse le jour même).
- ✎ Quantité réglementaire minimum: 150g de fientes prélevées sur les tapis ou racloirs soit 150g de fientes prélevés sur 60 emplacements minimum et rassemblés en un échantillon
- ✎ Température de transport: température ambiante (rapidement) ou glacière.
- ✎ Intégrité de l'échantillon: contenants identifiés et hermétiquement fermés.

À RETENIR

1. Suivre les modalités spécifiques de prélèvement selon les dispositions de l'Arrêté Salmonelles.
2. Protéger les prélèvements par un suremballage pour le transport au laboratoire.